



www.germivoire.net

**REVUE SCIENTIFIQUE DE LITTÉRATURE
DES LANGUES ET DES SCIENCES SOCIALES**



3/2016

Directeur de publication:

Paul N'guessan-Béchié
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody

Editeur:

ALLABA Djama Ignace
Université Alassane Ouattara - Bouaké

Comité de Rédaction:

Diaby Brahim (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)
Ahiba Alphonse BOUA (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)
Allaba Djama Ignace (Université Alassane Ouattara – Bouaké)

www.germivoire.net

Comité scientifique de Germivoire

Prof. Dr. Dr. Dr. h.c. Ernest W.B. HESS-LUETTICH
Stellenbosch University Private Bag X1

Dr Gerd Ulrich BAUER
Universität Bayreuth

Prof. Stephan MÜHR
University of Pretoria

Prof. Dakha DEME
Université Cheikh Anta Diop - Dakar

Prof. Serge GLITHO
Université de Lomé - Togo

Prof. Augustin DIBI
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Aimé KOUASSI
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Paul N'GUESSAN-BECHIE
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Djiman KASIMI
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Kra Raymond YAO
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Daoud COULIBALY
Université Alassane Ouattara (Bouaké)

Table des matières

Diby Cyrille N'Dri: La problématique de la légitimité de la volonté générale chez J.J. Rousseau.....	5
Sokhna SANE: Protection de la faune et tourisme cynégétique en AOF : 1914-1960.....	20
Robert G. LOBA: Le paradoxe des politiques de promotion de l'auto-emploi en Côte d'Ivoire.....	38
Ehouman René KOFFI: La modification du nom par la relative: un procédé expressif de description dans <i>Climbié</i> (B. B. Dadié).....	59
Atta Kouamé Jacob BRINDOUMI: L'instauration de la douane française en Côte d'Ivoire et ses conséquences entre 1889 et 1914.....	76
Lambert ZOH: Die Rolle der Religion zur Festigung des Friedens in der Côte d'Ivoire im Licht der Verantwortung der Kirche im Werk <i>Der Stellvertreter</i> von Rolf Hochhuth	92
Charles Désiré N'Dré: Representación e imagen de la mujer en la novela hispanoafriicana.....	108
Ziadre David TIERO: Die autozentrierte Entwicklungsstrategie: Ein Ausweg aus der Unterentwicklung ?.....	127
Patrice TOURE: Widerstands- und Überlebensstrategien schwarzer Menschen im Dritten Reich (1933-1945).....	142
Kouassi Richard KACOU: Le simondonisme et la conception heideggerienne comme contribution à la technique moderne.....	161
Barthélémy Gouri Bi SOGONE: Heinrich Bölls Friedensarbeit in seinem literarischen Werk.....	173

Editorial

Si la critique se présente comme une fenêtre ouverte sur un espace déterminé, cela laisse entendre qu'elle offre une certaine vue sur cet espace. La vue étant une perspective, l'espace ne s'y offre ainsi pas entièrement. Cette résistance de l'espace à une vue unique engendre la pluralité des regards sur le même espace. Cette diversité est une richesse en soi. En effet, en même temps qu'elle morcelle, par ses diverses prises de vue, l'espace, la critique tend ainsi à le rassembler, c'est-à-dire à l'assembler de nouveau pour en reconstituer une autre entité intellectuelle ou virtuelle. Cette entité, bien que résultat de l'espace d'origine, ne le rend – cependant – pas en entier mais plutôt le restitue, puisqu'elle ne le donne que dans des restes. Ce sont ces restes qui situent l'espace recomposé dans l'espace originel, et c'est ce qui fait la beauté de la critique en tant que regard, cette partie sentie et com-prise d'une réalité, d'un fait ou d'une entité.

C'est pourquoi, c'est toujours agréable d'avoir à porter le regard sur des regards autres qui se posent sur le même espace qui nous accueille toutes et tous et que nous animons, chacune et chacun, à divers degrés : la vie. Et quand cette vie germe de plusieurs reflets et parfums dans les sillons de notre revue *Germivoire*, nous ne pouvons que saluer les esprits et mains confraternels qui y contribuent avec ferveur. Certes, ces contributions intellectuelles ne sont pas aussi prolixes que celles du numéro précédent, mais cela ne saurait altérer leur valeur, car une contribution ne vaut que par elle-même d'abord, avant que les ajouts ne la fassent fleurir des leurs. Alors bonne lecture de ce nouveau numéro de *Germivoire* !

Brahima Diaby

Comité de rédaction

La modification du nom par la relative : un procédé expressif de description dans *Climbié* (B. B. Dadié)

Ehouman René KOFFI, Université Alassane OUATTARA (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Résumé

L'étude de la relative dans *Climbié* a permis de relever les deux grandes sous-catégories de relative: la relative substantive et la relative adjective. Ces deux catégories de relative assurent différentes fonctions dans l'œuvre. Il s'agit entre autres des fonctions de sujet, d'épithète, d'attribut, d'apposition... La relative adjective, qui est la plus récurrente dans le corpus, connaît plusieurs procédés de construction. Elle a ainsi permis à Bernard Dadié de faire des descriptions vivantes dans le récit. Ces descriptions vivantes semblent traduire l'état d'âme de l'auteur face aux réalités décrites.

Mots clefs : relative – adjective – substantive - description – expressivité–réalités

Abstract

The study of the relative in *Climbié* has identified two major subcategories of the relative: the relative substantive and relative adjective. These two categories relating provide different functions in the work. Furthermore, the relative adjective, which is the most frequently occurring in the corpus, several known methods of construction. It has enabled Bernard to Dadié vivid descriptions in the story. These vivid descriptions seem to reflect the author's state of mind to face realities described.

Keywords: relative - adjective - substantive - description - expressivity-realities

Introduction

L'acte de communication nécessite de la part du sujet parlant une compétence quant à la sélection des mots sur l'axe paradigmatique et à leur projection ordonnancée sur l'axe syntagmatique. Ainsi projetés, les mots rentrent dans une certaine combinaison pour former le discours. L'énoncé, une fois produit, peut être structuré en unités syntagmatiques : SN + SV + (SP)¹. Parmi ces unités, le syntagme nominal fera l'objet d'étude dans cet article. Cette unité syntagmatique est définie comme un ensemble de mots dans lequel le nom se trouve être le noyau.

¹ Le syntagme prépositionnel est un constituant facultatif

Du latin « nomen »², le nom est un mot ou groupe de mots servant à désigner une personne, une chose, un lieu, un objet individuel. Selon Jean DUBOIS :

Les noms peuvent désigner des êtres animés (homme, chien, Jacques) ou des objets matériels (vase, voiture, livre) ; ils désignent souvent des qualités (beauté, grandeur) ou des actions (nettoyage, départ). (Jean DUBOIS et René LAGANE 1997 : 39)

Comme tel, le nom comporte des caractéristiques qui le distinguent des autres classes grammaticales. Maurice GREVISSE, parlant de ces traits distinctifs, soutient que

Le nom ou substantif est un mot qui est porteur d'un genre, qui est susceptible de varier en nombre, parfois en genre, qui, dans la phrase est accompagné ordinairement d'un déterminant, éventuellement d'une épithète. Il est apte à servir de sujet, d'attribut, d'apposition, de complément. (Maurice GREVISSE, 2007 : 581)

Le nom, lors de son usage dans la chaîne parlée, peut être donc déterminé par d'autres mots pour le définir ou le caractériser. Certaines d'entre ces entités linguistiques, en l'occurrence les déterminants, sont les « compagnons » presque fidèles du nom pour sa détermination. D'autres, appelés modificateurs, ont pour rôle de caractériser le nom, de le spécifier ou le préciser en le distinguant des êtres ou des objets auxquels il appartient. Le faisant, ils apportent une modification au nom. Cela dit, le nom, dans son usage, peut connaître deux réalités linguistiques: la détermination et la caractérisation. Selon Marcel CRESSOT, « déterminer un objet, c'est lui donner figure individuelle grâce à un élément, explicite ou implicite, qui le distingue des autres objets ou d'autres actes du même ordre ».(Marcel CRESSOT et Laurence JAMES, 1947 :115) Alors que, pour le même linguiste, caractériser, « c'est noter les caractères essentiels ou acquis, durables ou éphémères, d'un être, d'une chose, d'un acte quelconque ». (Marcel CRESSOT et Laurence JAMES, 1947 :115) Ces deux définitions consistent, pour le premier cas, à délimiter, voire à circonscrire, un mot, en l'affectant d'éléments susceptibles de lui attribuer une étiquette singulière et, pour le second, à mettre en exergue une qualité intrinsèque ou extrinsèque du mot qu'il précise.

Les éléments pouvant bénéficier de ces caractéristiques afférentes à la modification du nom sont l'adjectif, le complément prépositionnel et la relative. Dans le cadre de cette étude, c'est la proposition subordonnée relative qui sera décryptée dans sa fonction de modificateur de nom, et ce à

² Le mot latin « nomen » est employé par Maurice GREVISSE, à la page 325 de son ouvrage intitulé *Le Bon Usage*, 14^e édition, 2007

travers le sujet suivant : « La modification du nom par la relative : un procédé expressif de description dans *Climbié* (B.B. Dadié) ».

La relative est définie comme une proposition subordonnée qui « est reliée à la principale par un pronom relatif, ou dans certains cas, par un adjectif relatif ». (Jean-Claude TIETCHEU-TCHOKOUALI et Louis Timbal DUCLAUX, 2002 :33) Souvent considérée comme une proposition adjectivale³, la relative a pour fonction principale de caractériser un nom comme le ferait un adjectif qualificatif. Elle est toujours complément de son antécédent, exprimé ou sous-entendu. Dans la présente étude, l'analyse consistera à montrer comment les différentes constructions de la relative participent de l'expressivité de la description dans le récit dadiéen.

I. Problématique de la subordonnée relative

La relative se classe parmi les propositions subordonnées. Cependant, son mode de fonctionnement dans un énoncé pourrait susciter une interrogation, à savoir si cette proposition est une véritable subordonnée. Mais avant de répondre à cette interrogation, il est d'un intérêt certain d'avoir une idée sur la notion de phrase complexe, étant donné que la relative s'étudie généralement dans le cadre de la phrase complexe.

I.1. Éclaircissement sur la terminologie de phrase complexe

Certes, la relative est une expansion du nom, mais à la différence des autres, elle est une proposition, une sous phrase dont la présence permet de passer de la phrase simple à la phrase complexe. Ainsi, il serait intéressant avant tout d'avoir une idée de ce que l'on appelle phrase complexe. La phrase complexe est généralement définie comme une phrase qui contient plusieurs propositions. En témoignent les définitions suivantes :

- On appelle phrase complexe une phrase contenant plusieurs propositions. (Henri BONNARD, 1997 :85)
- On désigne ainsi (les phrases complexes) les phrases qui comportent plusieurs propositions. Celles-ci sont ou bien juxtaposées, ou bien coordonnées, ou bien subordonnées. (Robert Léon WAGNER et Jacqueline PINCHON, 1991 : 538)
- La phrase complexe est une phrase formée d'une suite de deux ou plusieurs propositions juxtaposées, coordonnées ou subordonnées. (Martin RIEGEL et alii, 2008 : 469-470)

Sur la base de ces différentes définitions, la définition de la phrase complexe reste très vague et vaseuse dans la mesure où ces définitions renvoient la phrase complexe à une phrase constituée de plusieurs

³La relative a, en général, une valeur adjectivale car elle peut être remplacée par un adjectif qualificatif ou par un mot ou un groupe de mots à valeur adjectivale.

propositions coordonnées, juxtaposées ou subordonnées. À l'analyse, les phrases qui sont constituées de plusieurs propositions ne sont pas forcément des phrases complexes. En réalité, une véritable phrase complexe est une phrase dans laquelle certaines propositions sont subordonnées à d'autres. C'est sans doute dans ce sens que Maurice GREVISSE dira ceci : «Nous ne considérons pas les phrases jointes par coordination ou incluant une incidente comme de vraies phrases complexes.» (Maurice GREVISSE, 2007 : 1579) L'on comprend ainsi pourquoi Pierre GUIRAUD définit la phrase complexe comme :

Une phrase composée d'une proposition principale et de propositions subordonnées qui la déterminent. Ces subordonnées pouvant être déterminées par des subordonnées secondaires. (Pierre GUIRAUD 1980 : 75)

Bernard COUTE et Stéphane KARABETIAN abondent dans le même sens quand ils définissent la phrase complexe comme :

Une combinaison de plusieurs groupes nominaux et de groupes verbaux, le fait caractéristique est que l'une des propositions est sous la dépendance de l'autre : elle est dite subordonnée. (Bernard COUTE et Stéphane KARABETIAN, 1992 : 30)

Dans cette même perspective, Maurice GREVISSE va plus loin en donnant certaines caractéristiques de la vraie phrase complexe en ces termes :

La phrase complexe est une phrase dans laquelle une phrase joue dans la phrase où elle est introduite le rôle de sujet ou de complément, c'est-à-dire quand elle devient un élément, un membre de l'autre phrase. (Maurice GREVISSE, 2007 : 1579)

À ce niveau, l'analyse logique devient complexe⁴ en ce sens qu'il faut d'abord repérer les différentes propositions (proposition principale et proposition subordonnée), ensuite indiquer la nature de la subordonnée, et enfin déterminer la fonction de celle-ci dans la phrase pour comprendre véritablement le sens de la phrase. C'est au regard de tout cela que Claude PEYROUTET soutient que «La phrase complexe demande au lecteur plus d'attention que la phrase composée.» (Claude PEYROUTET, 2002 : 84) Soit la phrase suivante :

- Les Africains savaient bien **qu'ils participaient au deuil des Européens.** (Climbié, p.69)

Dans cette phrase, le groupe de mots en gras est une proposition subordonnée complétive en « que ». Cette proposition a pour principale, la

⁴ L'analyse logique dans les phrases à propositions coordonnées ou juxtaposées apparaît plus simple. L'analyse donne, en effet, des propositions simplement coordonnées ou juxtaposées entre elles.

proposition : «Les Africains savaient bien ». La subordonnée complétive a pour fonction complément d'objet direct du verbe de la principale. Du coup, la complétive devient un élément de la principale comparable à un mot ou un groupe de mots en fonction complément d'objet direct.

Comme on peut le constater, l'analyse logique dans la phrase citée en exemple demande une certaine « dose de connaissances » grammaticales. Dans cette dynamique, on pourra noter que la phrase dans laquelle certaines propositions sont subordonnées à d'autres est la véritable phrase complexe. En rhétorique, la phrase complexe prend le nom d'hypotaxe qui s'oppose à la parataxe (phrase composée)⁵.

Parler de la phrase complexe renvoie en réalité à la subordination phrastique. La relative, qui est une proposition dite subordonnée, répond-elle toujours aux différents critères qui fondent la subordination phrastique ?

I.2. La relative : une véritable proposition subordonnée ou une simple proposition modificatrice de nom ?

Dans son fonctionnement, la relative peut être considérée d'une part comme une subordonnée au même titre que la complétive et la circonstancielle au regard des définitions que proposent certaines grammaires. D'autre part, elle pourrait susciter des débats sur sa nature de proposition subordonnée.

I.2.1. La relative comme une proposition subordonnée

La proposition subordonnée est une proposition qui dépend d'une autre. Maurice GREVIISE la définit en ces termes : « Est **subordonnée** la proposition qui est dans la dépendance d'une autre proposition. »(Maurice GREVISSE, 2006 : 56)Pour Jean- Claude CHEVALIER, la proposition subordonnée est :

Une proposition placée sous la dépendance grammaticale d'un mot, généralement un verbe ou un substantif, qui appartient à une proposition dite « principale », ou sous la dépendance de cette principale tout entière. (Jean- Claude CHEVALIER et alii, 1964 : 110)

Autrement dit, la subordonnée est une proposition qui dépend d'une autre, appelée proposition principale. C'est une proposition qui a, dans la phrase où elle est introduite, la fonction d'un mot (nom, adjectif ou adverbe).

Au regard de ces définitions, l'on peut dire que la relative peut être considérée comme une proposition subordonnée puisqu'elle est parfois « sous la dépendance grammaticale d'un mot » appartenant à la principale et

⁵ La phrase composée est le nom donné par certaines grammaires à la phrase dans laquelle les propositions sont coordonnées ou juxtaposées.

assure par la même occasion une fonction dans la phrase comme le ferait un simple mot. La relative de la phrase suivante en est une illustration :

- Ce crâne **que vous voyez** est à votre service. (*Climbié*, p. 49)

« Que vous voyez » est une subordonnée relative. Elle est complément de l'antécédent, « ce crâne ». Le groupe nominal, « ce crâne », est, en fait, le sujet de la proposition principale : « **Ce crâne** est à votre service. » Si l'on procède à la structuration de la phrase en exemple en unités syntagmatiques, la structure donnera : P → SN + SV. Dans cette structure, la relative se trouve dans le syntagme nominal. On pourrait dire qu'elle joue la fonction d'épithète. En la remplaçant par un adjectif qualificatif, cela le montre clairement : Ce crâne **visible** est à votre service.

I.2.2. La relative : une simple proposition expansion du nom

La proposition subordonnée, comme définie supra, est une proposition qui dépend d'une autre. Cela dit, il n'y a de proposition subordonnée que parce qu'il y a une proposition principale. Or, la relative présente certaines caractéristiques qui font d'elle une subordonnée problématique. D'abord, elle peut apparaître dans l'énoncé sans la principale et l'énoncé produit tout de même un sens complet. Ensuite, cette « subordonnée », contrairement aux autres, n'entretient jamais de rapport syntaxique étroit avec le verbe⁶ de la proposition principale. C'est d'ailleurs ce qui justifie le fait que le temps du verbe de la principale n'influence pas celui de la relative dans le cadre des règles de la concordance des temps. Enfin, sa suppression ne rend pas la phrase agrammaticale, étant donné que la relative fonctionne comme un complément de nom. Les énoncés suivants sont des exemples parlants :

- Des oiseaux qui chantent, volettent, sautillent. (*Climbié*, p.196)
- L'avenue qui **mène** à la Bourse du Travail **était** noire de monde. (*Climbié*, p.142)

Dans le premier exemple, il y a trois relatives introduites par le pronom relatif « qui ». Cet exemple est une description faite sur l'attitude des « oiseaux ». La remarque est que cet énoncé descriptif produit un sens complet. Mais on note l'absence d'une proposition principale. Il faut noter que cet énoncé est formé uniquement d'un syntagme nominal dans lequel les relatives jouent le rôle de simples modificateurs de nom ; rien que cela. Elles ne sont, en effet, sous la dépendance d'aucune proposition principale puisque l'énoncé commence par « des oiseaux » qui est un syntagme nominal n'appartenant pas à une autre proposition. Dans ce cas, l'on pourrait dire que

⁶ Les relatives en fonction sujet, complément d'objet, ... par rapport au verbe de la principale sont des relatives dont les antécédents ne sont pas exprimés. Car, en principe, toute relative a un antécédent, lequel peut être exprimé ou sous entendu.

la relative apparaît comme un simple modificateur de nom et non pas comme une proposition subordonnée. Toujours dans la même dynamique, au niveau du second exemple, on note que le temps de la principale est à l'imparfait (était) tandis que celui de la relative est au présent (mène). En principe, le temps de la subordonnée est conditionné par celui de la principale. Là, on parle de la concordance des temps qui est « le rapport qui s'établit entre le temps de la subordonnée et le temps de la principale dont elle dépend » (Maurice GREVISSE, 2006 : 263). Or avec la relative, ce rapport temporel n'existe pas. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle les grammaires ne convoquent pas la relative dans l'étude de la concordance des temps. Enfin, la relative, en tant qu'expansion du nom, peut être supprimée et la phrase reste grammaticalement correcte. A ce titre, Roberte TOMASSONE dira : « Les relatives sont des expansions facultatives du nom qui apportent un complément d'information. » (Roberte TOMASSONE, 2002 : 179) Ainsi, si l'on supprime la relative, « qui mène à la Bourse du Travail » dans le second exemple, la principale produira toujours un sens complet. Ce qui n'est pas le cas pour la complétive dont la suppression rend la phrase agrammaticale.

Cette première partie de l'étude a permis d'avoir non seulement une idée sur la vraie phrase complexe (phrase hypotaxique), mais aussi sur la relative qui pourrait susciter des débats quant à sa nature de proposition subordonnée. Il sera maintenant question de décrypter la relative dadiéenne.

II. Typologie et fonctions de la relative dadiéenne

Les propositions relatives jouent des rôles différents dans la phrase et assurent des fonctions différentes suivant que le pronom n'a pas d'antécédent ou qu'il s'appuie au contraire sur un support. Les premières jouent le rôle d'un substantif et les secondes jouent le rôle d'un adjectif. (Robert Léon WAGNER et Jacqueline PINCHON, 1991 : 606)

A la lumière de ce qui vient d'être dit, on peut distinguer deux sortes de relatives : la relative adjectivale et la relative substantivale. Le corpus enregistre ces deux types de relative qui assurent des fonctions diverses. Ce sont entre autres les fonctions de sujet, de complément, d'épithète, d'attribut, etc.

II.1. La relative adjectivale

La relative adjectivale est « dotée d'un antécédent, dont elle constitue une expansion, à la manière d'un adjectif » (Delphine DENIS et Anne SANCIER-CHATEAU, 1994 : 472). En d'autres termes, cette catégorie de relative a un antécédent exprimé. Elle a la valeur d'un adjectif qualificatif et

assure certaines fonctions⁷ de celui-ci. La relative adjective se décline en deux sous-catégories : la relative déterminative et le relative explicative ou appositive. La relative déterminative est une proposition dont la suppression modifie le sens de la phrase. En fait, c'est une proposition qui a « conjointement avec l'article défini ou le démonstratif un rôle de déterminant ».(Jean DUBOIS et René LAGANE, 1997 :181)Qualifiée de « relative circonstancielle »(Robert Léon WAGNER et Jacqueline PINCHON, 1991 : 611), la relative appositive, quant à elle, peut être supprimée sans modifier le sens de la phrase. Elle est précédée et suivie d'une pause marquée par la virgule. Parlant de leurs fonctions, la relative déterminative est épithète, attribut du complément d'objet quand l'explicative assure son rôle d'apposition dans le corpus :

- Ce crâne **que vous voyez** est à votre service. (*Climbié*, p. 49)
- Et il te faut toujours fuir l'homme **qui n'aime pas le travail**. (*Climbié*, p.105)
- La foule oisive, **qui stationnait là**, se mit à le pousser. (*Climbié*, p.142)

Dans ces trois différentes phrases, chaque subordonnée relative a un antécédent qu'il qualifie ou détermine. Les relatives de ces phrases sont donc dites relatives adjectives. Or, l'adjectif qualificatif a trois fonctions qui sont : l'épithète, l'attribut et l'apposition. À l'analyse, la relative de la première phrase joue le rôle d'épithète. Dans la structure de cette phrase en des unités syntagmatiques (SN, SV), elle se trouve, en effet, dans le syntagme nominal. Cette relative peut être remplacée par un adjectif qualificatif et la phrase deviendrait : Ce crâne **visible** est à votre service. Dans cette phrase, l'adjectif qualificatif « visible », qui a remplacé la relative, joue le rôle d'épithète. L'on pourrait donc noter sans ambages que la relative de cette phrase est une épithète.

Au niveau de la deuxième phrase, la relative a pour antécédent un groupe nominal en fonction complément d'objet direct dans la phrase. De ce fait, cette relative est un attribut de l'objet qui est une des fonctions de l'adjectif qualificatif. L'adjectif qualificatif est en fonction d'attribut de complément d'objet quand il s'inscrit dans une construction elliptique pour qualifier un nom en fonction de complément d'objet dans une phrase. Si, dans cette deuxième phrase, l'adjectif qualificatif « paresseux » remplace la relative, « **qui n'aime pas le travail** », la phrase deviendra : Et il te faut fuir l'homme **paresseux**. La structure profonde de cette nouvelle phrase peut donner deux autres phrases : « Et il te faut fuir l'homme » ; « L'homme est paresseux ». Dans la phrase, « L'homme est paresseux », l'adjectif

⁷ La relative adjective, même si elle épouse généralement la valeur d'un adjectif qualificatif, ne remplit pas la fonction d'attribut de sujet. Elle joue seulement le rôle d'attribut de l'objet.

« paresseux » est attribut du sujet du groupe nominal, « l'homme ». Or, ce groupe nominal est en fonction complément d'objet direct dans la phrase citée en exemple. Ainsi, on peut dire, sans risque de se tromper, que la relative est en fonction d'attribut de l'objet.

Dans la troisième phrase, la relative joue le rôle d'apposition. Elle détermine le groupe nominal, « la foule oisive », sans toutefois être dans ce groupe nominal. Il est séparé de celui-ci par une virgule. Elle apporte, en effet, une information complémentaire à la phrase contrairement aux deux premières dont la suppression donne un sens plus général à chaque phrase.

II.2. La relative substantive

Ce type de proposition relative « n'a pas d'antécédent » et « assume des fonctions nominales » (Delphine DENIS et Anne SANCIER-CHATEAU, 1994 :477) en occupant, par conséquent, la place exigée par le nom. En d'autres termes, la relative substantive est un type de relative dont l'antécédent n'est pas exprimé. Elle équivaut à un nom et peut avoir les fonctions de celui-ci. Dans le corpus, cette relative assume plusieurs rôles syntaxiques. Les phrases suivantes en sont des preuves :

- Sauve **qui peut**. (*Climbié*, p.56)
- Vous ne savez pas **ce que c'est** ! (*Climbié*, p.20).
- Il fonce, ne regarde même pas **où il pose ses pieds**, car ses pieds ont acquis des yeux. (*Climbié*, p.6)
- Je n'ai pas de leçon de commandement à recevoir de **qui que ce soit**. (*Climbié*, p.91)
- Il était là, **qui attendait le départ**. (*Climbié*, p. 96)

Par définition, le nom est un mot ou un groupe de mots variable qui sert à désigner un être ou une chose. Dans sa combinaison avec les autres mots du discours, le nom, selon sa place syntaxique, assure des fonctions différentes. Dans cette dynamique, la relative substantive qui a la valeur d'un nom peut aussi avoir certaines fonctions du nom. Ainsi, dans la première phrase, la relative, « qui peut », joue le rôle de sujet. On note cependant une sorte d'inversion de sujet dans cette construction, car le verbe, « sauve », est placé avant la relative. En principe, la construction canonique, sujet + verbe, de cette phrase deviendrait : « qui peut se sauve ». Au niveau de la deuxième phrase, la relative est en fonction complément d'objet direct. Cette « relative substantive périphrastique » (Martin RIEGEL et alii, 1994 : 486) répond, en effet, à la question quoi ? La relative, « où il pose ses pieds », dans la troisième phrase, est un complément circonstanciel de lieu, car elle exprime une idée de lieu. La relative de la quatrième phrase, « qui que ce soit », joue le rôle de complément d'agent. Dans la tournure active, cette pourrait s'écrire de cette manière : « qui que ce soit ne peut me donner de leçons de commandement ». Dans la cinquième et dernière phrase, la relative, « qui

attendait le départ », est attribut du sujet « il ». Comme on peut le noter, la relative substantive assure plusieurs fonctions dans le corpus.

Il importe de retenir que cette partie du travail a permis de relever les deux grands types de relative dans le corpus qui sont : la relative adjectivale et la relative substantive. Les différentes fonctions syntaxiques de ces catégories de relatives témoignent de ce que l'écrivain a employé la relative diversement dans la description des faits. Comment cette relative, employée de manières diverses, est-elle construite pour marquer la vivacité dans le récit ?

III. Constructions à valeur stylistique de la relative dans l'expressivité du récit dadiéen

Ici, il s'agira de relever et de décrire les différents procédés de construction⁸ de la relative, lesquels ont une valeur stylistique et participent de l'expressivité du discours dadiéen. Avant tout, il importe de noter que la stylistique est à la fois une discipline et une méthode qui a pour objet le style. Elle étudie, entre autres, les modes de composition utilisés par un auteur dans ses œuvres, les techniques du style, les traits expressifs d'une langue. Ce dernier aspect cité fait partie de la stylistique de l'expression. À ce niveau, la stylistique s'intéresse à l'isolement et à l'identification des faits d'expression entendus dans leur caractère affectif. La stylistique de l'expression, appelée aussi stylistique de la langue, naît du désir de donner à la stylistique un caractère scientifique et descriptif et non plus normatif. Cette stylistique se borne donc à étudier les faits d'expression du langage organisé du point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité. Cette caractérisation prend en compte non seulement l'expression linguistique des sentiments, mais aussi la réception du message. C'est ce que BALLY appelle « l'action des faits de langage sur la sensibilité » (Charles BALLY, 1951 : 37) car, avec la stylistique de l'expression, « chaque procédé d'expression est censé produire un effet sur le récepteur, d'où une seconde dénomination attachée à cette méthode, celle de stylistique des effets. » (Claire STOLZ, 1999 : 6) Il est donc question d'étudier non seulement les procédés d'expression, mais aussi leurs effets sur le récepteur.

Les procédés de construction à valeur stylistique dans l'emploi de la relative dadiéenne sont divers. Ce qui nécessite une analyse pour chaque cas.

III.1-L'emploi anaphorique de la relative

⁸ Il s'agira des plus récurrents. Ainsi, les phrases qui seront citées en exemple ne seront que des échantillons.

Figure de construction, l'anaphore consiste en la « reprise (double au moins) d'un même mot (ou groupe de mots) à une place bien déterminée dans le poème, la phrase ou le texte » (Jean KOKELBERG, 2003 :116). En d'autres termes, l'anaphore est une répétition d'un même mot ou groupe de mots au début d'un vers, d'une phrase ou d'une proposition pour insister sur une idée, sur un fait. Cet exemple en est une illustration :

- Partout, l'on entend « baragouiner » une langue aussi subtile, aérienne, féminine, **une langue qui ressemble** à du duvet allant au gré de la brise, lorsqu'une amie vous la chuchote à l'oreille, **une langue qui semble** le suave murmure d'une madone, **une langue qui laisse** après elle, une traînée persistante de notes joyeuses. (*Climbié*, p.28)

Dans cet exemple, l'emploi répété des relatives est une anaphore rhétorique qui entretient et amplifie l'idée portée sur le caractère « extraordinaire » de la langue française, une langue qui semble ne pas être comme les autres. Cette répétition a, par ailleurs, un effet oratoire dans lequel l'auteur « donne au lecteur l'impression d'avoir été imprécis pour attirer ensuite son attention sur une nuance ou une correction décisive. » (Jean KOKELBERG, 2003 :116) Il importe de noter que derrière cette description semble se cacher une ironie⁹ de la part de l'écrivain pour la considération que le Colon a pour sa langue au mépris des autres langues. D'ailleurs, l'auteur, dans une autre description plutôt de la langue française, dévoile clairement que le Colon français pense avoir une langue supérieure aux autres :

- Rien n'est aussi douloureux que d'entendre mal parler une langue maternelle, **une langue qu'on entend, qu'on apprend dès le berceau, une langue supérieure à toutes les autres, une langue qui est un peu soi-même, une langue chargée d'histoire et qui, à elle seule, pour un peuple, atteste son existence.** (*Climbié*, p. 27)

III.2- La construction appositive ou la relative implicite

L'apposition est une juxtaposition d'un mot ou d'un groupe de mots « se rapportant à un nom, ou à un pronom, pour en préciser ou développer le sens ». (Henri BONNARD, 1981 : 283) Cette apposition est, à l'analyse, une relative appositive ou explicative. Elle peut être donc qualifiée de relative « amputée » qui, comme la relative explicative, fournit des informations complémentaires au nom ou au pronom. C'est ce que semble vouloir dire Robert Léon WAGNER en ces termes :

⁹ En fait, cette phrase qui décrit la langue française s'inscrit dans un contexte où le récit évoquait un fait selon lequel un Européen, « mort dans l'âme », était obligé de « baragouiner son doux français » (*Climbié*, p.29) pour permettre à un Nègre de comprendre son message.

Les propositions relatives sont analogues à un adjectif mis en apposition détachée et qui, pour le sens, équivaut à une proposition subordonnée causale, concessive ou temporelle. (Robert Léon WAGNER et Jacqueline PINCHON, 1991 :611)

Ce procédé de construction participe aussi de l'expressivité du discours dadiéen. En témoigne l'exemple suivant :

- Certains, **fatigués de lutter**, allaient ouvrir les larges fenêtres. (*Climbié*, p. 150)

Dans cet exemple, le groupe de mots mis en gras est en fonction d'apposition. Il équivaut, par transformation, à une relative appositive ou explicative. Ainsi, la transformation de ce groupe de mots en apposition donne : Certains, **qui étaient fatigués de lutter**, allaient ouvrir les larges fenêtres. La relative appositive obtenue a une valeur causale (Certains, **parce qu'ils étaient fatigués de lutter**, allaient ouvrir les larges fenêtres). Notons que cette mise en apposition est un procédé emphatique, d'instance qui traduit un sentiment d'émotion chez l'écrivain.

III.3- La construction elliptique de la relative

L'ellipse se définit comme un « manque, défaut de quelque chose ». (Patrick BACRY, 1992 :139) Elle consiste en la « suppression de certains éléments d'une phrase pour la rendre plus ramassée et plus frappante sans toutefois en modifier le sens. » (Patrick BACRY, 1992 :139) Dans la construction de la relative, l'écrivain met souvent en facteur le pronom relatif en supprimant ainsi les autres pronoms relatifs comme dans la phrase suivante :

- Nombreux sont les intérêts qui se mêlent, se chevauchent, s'entrecroisent, se heurtent. (*Climbié*, p.175)

En observant cette phrase, l'on se rend compte qu'elle enregistre plusieurs subordonnées relatives où chaque relative devrait, en principe, être introduite par le pronom relatif « qui ». En fait, comme nous l'avons dit ci-dessus, le pronom relatif « qui » de la première subordonnée relative a une valeur distributive. C'est pourquoi nous avons parlé de mise en facteur de pronom relatif par l'écrivain. Cette mise en facteur du pronom relatif permet à DADIE de créer un effet de vivacité dans la description des faits. L'ellipse est, en effet, un moyen de faire l'économie d'un ou de plusieurs mots dans une phrase pour éviter la répétition, pour alléger l'expression enfin de lui donner plus de force ou de vigueur. En exprimant le pronom relatif au niveau de chaque subordonnée, on obtient la phrase suivante : Nombreux sont les intérêts qui se mêlent, qui se chevauchent, qui s'entrecroisent, qui se heurtent.

Comme on peut le noter, la présence du pronom relatif dans chaque subordonnée ralentit la vivacité des actions. Nous comprenons alors pourquoi DADIE a préféré la factorisation par rapport au développement du pronom relatif dans certaines de ses phrases enregistrant plusieurs subordonnées relatives.

III.4- L'accumulation de la relative dans la phrase dadiéenne

Le cas précédent est une accumulation ou une simple énumération de subordonnées relatives introduites par le même pronom relatif. Mais là, l'analyse a porté simplement sur l'ellipse du pronom relatif. Ici, l'analyse portera sur l'accumulation des relatives introduites par différents pronoms relatifs dans les phrases dadiéennes. Il s'agira de montrer, à ce niveau, que l'écrivain, dans l'accumulation des subordonnées relative, ne se borne pas à convoquer des relatives ayant le même pronom relatif. En diversifiant les pronoms relatifs qui introduisent les relatives, Dadié semble vouloir faire plusieurs différents types de description dans une seule phrase. Ce qui permet de relever des phrases de type périodique dans la construction de la relative. Or, « La période est une phrase longue, de type oratoire ou lyrique, où la construction syntaxique, étroitement liée aux contenus exprimés, crée des effets de rythmes. » (Claude PEYROUTET, 2002 : 57)

Dans la même perspective, Henri BONNARD soutient que « La période est l'ornement du discours oral. » (Henri BONNARD, 1981 :118) Les phrases du corpus, dans lesquelles les relatives sont introduites par différents pronoms relatifs, semblent être plus proche du style oral dans les descriptions. Les exemples ci-dessous l'attestent :

- Et les bateaux au long de leur parcours, **dans tous les ports visités par Climbié dans son livre de géographie**, essaimait ses rêves, **qui le reliaient à tous les autres rêveurs du monde, dont les cœurs battent à l'unisson, et qui se cherchent dans les nuits factices.** (*Climbié*, p.105)
- Le même argent **que nous cherchons tous**, et **que jamais nous ne trouvons**, cet argent des Blancs **qui ne comprend pas notre langage**, et **nous fuit tout le temps.** (*Climbié*, p. 35)

Le premier exemple présente quatre (04) subordonnées relatives. Une est une relative implicite, « **dans tous les ports visités par Climbié dans son livre de géographie** ». Deux sont introduites par le pronom relatif « qui » et une autre introduite par le pronom « dont ». Dans le second exemple, l'on note aussi quatre (04) relatives. Les deux premières sont introduites par le pronom « que » et les deux dernières par le relatif « qui ». En lisant ces deux exemples, on s'aperçoit que l'auteur fait différentes descriptions en partant du rôle du pronom relatif dans chaque subordonnée relative. Ici, on peut noter que tous les pronoms relatifs n'ont pas la même

fonction comme dans le cas précédent. Ainsi, pendant que le pronom relatif « qui »¹⁰ est sujet dans certaines subordinées, les pronoms relatifs « dont » et « que » assurent respectivement les fonctions de complément de nom et complément d'objet direct. Ces multiples descriptions donnent à chaque phrase en exemples une allure vivante, une expressivité.

III.5- La construction emphatique de la relative

L'emphase est un terme qui désigne l'ensemble des procédés qui permettent de renforcer une idée ou une image. Pour Martin RIEGEL, « On regroupe, sous le nom d'emphase, tous les procédés d'insistance et de mise en relief. » (Martin RIEGEL et alii, 1994 :425) Ce terme, « issu de la rhétorique, a pris en français un sens courant péjoratif (« exagération, grandiloquence ») ; il a reçu le sens spécialisé employé ici sous l'influence de l'anglais « *emphosis* » accentuation, insistance ». (Martin RIEGEL et alii, 1994 :425) Dans ce cadre, nous retiendrons deux cas qui donnent une valeur emphatique à la relative dadiéenne. Il s'agit du point (point d'exclamation) et le présentatif, « c'est », qui souvent utilisés dans la construction de la relative du corpus. Voici deux phrases à titre d'exemple :

- Le symbole ! Vous ne savez pas **ce que c'est** ! (*Climbié*, p.27)
- **C'est cette étoile qui** toujours l'accompagne. (*Climbié*, p.26)

Dans la première phrase, la construction emphatique de la relative est marquée par le point d'exclamation qui traduit une idée d'instance sur le propos contenu dans la relative. Au niveau de la seconde phrase, c'est le présentatif, « c'est », qui marque l'idée de l'emphase dans la relative.

III.6 –L'asyndète, un procédé expressif dans la construction de la relative dadiéenne

Cette figure de construction n'est autre chose qu'un amas de mots ou de phrases qu'on entasse en retranchant les particules conjonctives. L'asyndète est « un mot d'origine grecque qui signifie proprement « absence de liaison » (a- privatif, syn. « ensemble», dète- lié. » (Patrick BACRY, 1992 :139) On parle d'asyndète :

Lorsque les éléments de même niveau syntaxique apparaissent les uns à la suite des autres, sans qu'aucune conjonction de coordination ou de subordination ne les relie : ils sont juxtaposés et, séparés en général par des virgules. (Patrick BACRY, 1992 :139)

Il y a asyndète donc quand on assiste à la suppression copulative des termes de liaison entre les mots, groupes de mots ou les propositions dans une phrase. Ce procédé grammatical est très fréquent dans le corpus et

¹⁰ Il s'agit des fonctions des pronoms relatifs qui sont aussi bien dans le premier que dans le second exemple.

se perçoit aussi dans des séries de relatives filées comme l'atteste cet exemple :

- Mais quel homme, dans une ville **qui bourdonne, jase, commente, colporte, amplifie, déforme, informe**, ne tiendrait lui aussi à être « au courant », « à la page » ? (*Climbié*, p.40)

À la lecture de cette phrase, on note une absence de mots de liaison entre les relatives elliptiques. Cette absence de liaison « rend la phrase plus légère, plus mordante. Elle est plus suggestive que la coordination : elle en dit plus parce qu'elle dit moins. » (Georges GALLICHET et alii, 1969 :199 – 200) Par ailleurs, « L'omission d'une liaison exprimant un rapport logique normalement attendu est un procédé de style qui donne à la phrase un tour plus original. » (René LAGANE, 1995 : 86) Ainsi, ce procédé syntaxique, à côté de l'ellipse, participe de l'expressivité dans la phrase.

III.7- La gradation dans la construction de la relative

La gradation est une :

Série de plusieurs termes ayant même nature et même fonction, et exprimant à peu près la même idée de plus en plus forte (gradation ascendante) ou au contraire de moins en moins vigoureuse (gradation descendante). (Patrick BACRY, 1992 :286)

Ce procédé de construction présente ainsi les idées suivant une progression croissante ou suivant une progression décroissante. Dans la description des faits, Dadié, par la relative, arrive à créer des effets de gradation, notamment la gradation ascendante :

- Ce temps qui accable, étreint, étouffe, abat ! (*Climbié*, p. 111)

Cet énoncé est constitué de quatre (04) relatives. Dans la construction de ces relatives, l'on note que celles-ci expriment des idées qui suivent une progression ascendante à partir de la sémantique des verbes. La gradation est donc une gradation ascendante du point de vue de la dangerosité du temps qui est décrit dans cet énoncé. Pour rendre vivante cette description, l'auteur procède aussi par asyndète. A ce sujet, Maurice GREVISSE dira : « On omet parfois les conjonctions quand on veut produire un effet de vivacité dans les récits, les gradations, les énumérations. » (Maurice GREVISSE, 2007 :1236)

Cette troisième et dernière partie du travail a permis de relever les différents procédés de construction de la relative dans *Climbié*, lesquels ont

permis à l'écrivain de faire des descriptions vivantes des réalités de la période coloniale¹¹.

Conclusion

L'étude de la subordonnée relative dans *Climbié* a permis d'ouvrir une lucarne sur la notion de phrase complexe en vue d'un éclaircissement sur celle-ci. Cela a permis de noter que la phrase complexe naît de la subordination phrastique. Cette étude a été aussi l'occasion, pour nous, de comprendre le fonctionnement de la relative qui apparaît comme une subordonnée problématique. Dans *Climbié*, la relative, qui est d'un emploi intensif, joue plusieurs rôles syntaxiques. Ce sont entre autres les fonctions de sujet, de complément d'objet, d'épithète, d'attribut. Par ailleurs, dans ses différentes constructions, la relative a permis Dadié de faire des descriptions vivantes qui semblent traduire un sentiment d'émotion de l'écrivain au regard des réalités décrites dans le corpus. Cette expressivité qui se perçoit dans la construction de la relative dans le discours dadiéen n'est-elle pas la marque de l'oralité ? Notre article intitulé, « Les marques de l'oralité ou la recherche d'une originalité linguistique dans *Climbié* », tente de répondre à cette question.

Références bibliographiques

ARRIVE Michel, GADET Françoise et GALMICHE Michel (1986) *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris.

BACRY, Patrick (1992) *Les Figure de style*, Edition Belin, Paris.

BALLY, Charles (1951) *Traité de stylistique française*, Klincksieck, Paris.

BONNARD, Henri(1981) *Code du français courant*, Magnard, Paris.

CHEVRIER, Jacques (1984) *Littérature nègre*, Armand Collin, Paris.

COUTE, Bernard et KARABETIAN, Stéphane(1992) *Grammaire Retz*, Retz, Paris.

CRESSOT, Marcel et JAMES, Laurence, (1947) *Le Style et ses techniques*, PUF, Paris.

¹¹ *Climbié* est « un roman largement autobiographique dans lequel l'auteur retrace les aventures et les difficultés de Climbié à partir du moment où il quitte sa famille et son village pour entrer à l'école française, puis dans l'administration coloniale. Ici et là le jeune homme est victime de la politique d'assimilation culturelle pratiquée par la métropole, et il raconte en particulier le procédé humiliant au moyen duquel les instituteurs français interdisent aux élèves africains l'usage de leurs langues maternelles dans l'enceinte de l'école. Après avoir servi pendant dix ans à Dakar en qualité de commis, Climbié retourne au pays natal pour y découvrir que bien des choses ont changé et que l'ordre colonial menace ruine. Alors que les paysans meurent de faim faute de pouvoir vendre leurs produits à des prix raisonnables, le mécontentement gagne Abidjan et engendre un important mouvement de revendication politique et sociale. La prise de conscience de la condition de ses frères décide Climbié à rejoindre les rangs du syndicat, où il est arrêté et incarcéré comme un meneur de grèves. Pourtant Climbié ne désespère pas et rêve dans sa prison à des jours meilleurs pour l'Afrique. » (Jacques CHEVRIER, 1984 : 113)

- DADIE, Bernard (1996)*Climbié*, Douga Edition, Abidjan.
- DUBOIS, Jean et LAGANE, René (1997) *La Nouvelle Grammaire du français*, Larousse, Paris.
- GALICHET, Georges(1961) *Physiologie de la langue française*, P.U.F, Paris.
- GREVISSE, Maurice (2007)*Le Bon Usage*, Duculot, 14^e édition, Paris.
- GUIRAUD, Pierre (1980) *La Syntaxe du français*, P.U.F., Paris.
- KOKELBERG, Jean (2003)*Les Techniques du style*, Nathan/ S.E. J.E. R.,Paris.
- MAINGUENEAU, Dominique (1999)*Syntaxe du français*, Hachette, Paris.
- PEYROUTET, Claude(2002) *Style et rhétorique*, Nathan/VUEF, Paris.
- RIEGL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René (1994) *Grammaire méthodique du Français*, P.U.F., 5^e éd., Paris.
- STOLZ Claire(1999) *Initiation à la stylistique*, Ellipses, Paris.
- TIETCHEU-TCHOKOUALI, Jean-Claude et DUCLAUX, Louis Timbal (2002) *Grammaire et difficultés de la langue française*, Editions Philippe AUZOU,Paris.
- VINCILEONI, Nicole(1986) *Comprendre l'oeuvre de Bernard B. Dadié*, Editions Saint-Paul, Paris.